

Commune de Saint Julien de Peyrolas  
Grande rue  
30760 Saint Julien de Peyrolas

Réunion du Conseil Municipal  
le 28 mars à 18 heures 30  
date de convocation : le 23 mars 2014  
affichage convocation 23 mars 2014  
envoi convocation le 23 mars 2014

Le Maire : Christiane BREMOND

- L'an deux mille quatorze le 28 mars à 18 heures 30 les membres du conseil Municipal de la commune de Saint Julien de Peyrolas, proclamés par le bureau électoral à la suite des élections du 23 mars 2014 se sont réunis à la salle polyvalente sur la convocation le lundi 24 mars 2014 conformément aux articles L.2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.
- 
- Etaient présents
- M FABREGUE René
- Mme MILLIEN Christiane
- M COMBIN Serge
- Mme CASADEVALLE Françoise
- M BOIRON Daniel
- Mme LACOUR Martine
- M RAMIERE Jacques
- Mme GRASA Brigitte
- M GUIGUE Paul Simon
- Mme AURAN Emilie
- M FABROL Sébastien
- Mme BARNOUIN Chrystelle
- M LADIGNAC Philippe
- Mme ROUXEL Françoise
- M ROCHE Jean
- 
- Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Mme LACOUR Martine
- 
- Installation des conseillers Municipaux
- La séance est ouverte sous la présidence Mme BREMOND maire sortant qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus dans leurs fonctions
- Démission de M LADIGNAC Philippe et Mme ROUXEL Françoise pour laisser place Mme BRINGUIER Agnès et Mme MORENO Aline
- 
- Le conseil a choisi pour secrétaire Mme LACOUR Martine
- 
- **Elections du Maire**
- 
- M ROCHE Jean le plus âgé des membres du conseil a pris ensuite la présidence il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil a dénombré les 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT était remplie
- 
- Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.
- 
- Résultat du premier tour de scrutin
- 
- M FABREGUE René 15 voix quinze
- 
- Proclamation de l'élection du Maire
- M FABREGUE René a été proclamé Maire et a immédiatement installé
-

- **ELECTIONS DES ADJOINTS**

- *Sous la présidence de Monsieur FABREGUE René, le conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire (article L2122-4, L2122-7 et L2122-7-1 du CGCT) la commune peut disposer de quatre adjoints au maire maximum*

- **Election du 1<sup>er</sup> adjoint**

- **Résultat du premier tour**

<i>Le nom du candidat</i>	<i>Nombres de suffrages en chiffres</i>	<i>Nombres de suffrage en lettre</i>
<i>M RAMIERE Jacques</i>	<i>15</i>	<i>quinze</i>

- **Election du 2<sup>ème</sup> adjoint**

- **Résultat du premier tour**

<i>Le nom du candidat</i>	<i>Nombres de suffrages en chiffres</i>	<i>Nombres de suffrage en lettre</i>
<i>M COMBIN Serge</i>	<i>15</i>	<i>quinze</i>

- **Election du 3<sup>ème</sup> adjoint**

- **Résultat du premier tour**

<i>Le nom du candidat</i>	<i>Nombres de suffrages en chiffres</i>	<i>Nombres de suffrage en lettre</i>
<i>Mme MILLIEN Christiane</i>	<i>15</i>	<i>quinze</i>

- **Election du 4<sup>ème</sup> adjoint**

- **Résultat du premier tour**

<i>Le nom du candidat</i>	<i>Nombres de suffrages en chiffres</i>	<i>Nombres de suffrage en lettre</i>
<i>Mme LACOUR Martine</i>	<i>15</i>	<i>quinze</i>

SAINT JULIEN DE PEYROLAS, LE 28.03.2014  
LE MAIRE M FABREGUE René

FIN DE SEANCE A 20 H